



# AÏKIDO ROUSSILLON

Association loi 1901 affiliée à la F.F.A.B. N° d'affiliation 41566002

1 Rue des Pinsons  
66000 PERPIGNAN

[aikido.roussillon@wanadoo.fr](mailto:aikido.roussillon@wanadoo.fr)

<http://aikidoroussillon.fr/>

FFAB (Fédération française d'Aïkido et de Budo)  
agrée Jeunesse et Sports N° 06 S 83



## Autorisation de droit à l'image

Je soussigné(e)

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Demeurant : \_\_\_\_\_

Conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, j'autorise l'association AÏKIDO ROUSSILLON dont le siège est situé au 1 Rue des Pinsons à Perpignan (66) et ses prestataires techniques à réaliser des prises de vue photographiques, des vidéos ou des captations numériques lors des cours d'Aïkido qui aura lieu les mercredi, vendredi et samedi au Dojo du Palais des Congrès, où dans les structures que l'association serait amenée à occuper pour des stages et formations « club », ou lors des stages quelle organise dans le cadre du CID Languedoc Pays Catalan de la FFAB.

Les images pourront être exploitées et utilisées directement par la structure sous toute forme et tous supports, pour un territoire illimité, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits et notamment : presse, livre, supports numérique, exposition, publicité, projection publique, concours, site internet, réseaux sociaux.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, et d'utiliser les photographies, vidéos ou captations numériques de la présente, dans tout support ou toute exploitation préjudiciable.

Je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes.

Je garantis que ni moi, ni le cas échéant la personne que je représente, n'est lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_ **en deux exemplaires.**

Signature précédée de la mention « *Lu et approuvé* »